



Tableau des engagements par qualification

Catégorie de jeu Qualification																											
	2e ligue interrégionale	2e ligue régionale	3e ligue	4e ligue	5e ligue	M-18	M-16	M-15	M-14	CCJLA	CCJLB	CCJLC	Juniors A régionaux	Juniors B régionaux	Juniors C régionaux	Seniors	Vétérans	Féminines LNA	Féminines LNB	Féminines 1ère Ligue	Féminines 2e ligue	Féminines 3e - 4e ligue	AA 2e ligue inter	AA 2e ligue régionale	AA M-18		
ARB 2e ligue inter																											
ARB 2e ligue																											
ARB cand. 2e ligue																											
ARB 3e ligue																											
ARB cand. 3e ligue																											
ARB 4e ligue																											
ARB cand. 4e ligue																											
ARB 5e ligue																											
ARB Juniors A																											
ARB Juniors B																											
ARB Juniors C																											
ARB Seniors																											
ARB Vétérans																											
AA 2e ligue inter																											
AA 2e ligue																											



= engagement autorisé



= engagement non autorisé

Précisions importantes :

1. La qualification donnée par la CA reste, sauf décision contraire, valable pour une saison
2. La Commission des Arbitres, la convocation, le secrétariat de l’AFF et la permanence des arbitres appliquent strictement ces directives
3. Les engagements comme AA dans n’importe quelle catégorie sont subordonnés au suivi du cours obligatoire de formation pour les AA. Les ARB juniors A désirant être engagés comme AA en M-18 doivent en faire la demande écrite auprès de la CA qui décidera définitivement. En cas d’acceptation ils doivent suivre obligatoirement le cours de formation spécifique AA